

Acte de mariage de PITTE Etienne et MAUGER Marie
[1680]x[1681].

Ce vingt-deuxième janvier après les publications des bans faites par trois différents jours consécutifs de dimanche et fête, tant dans cette paroisse que dans celles de Vattetôt et de Bredeville sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement au futur mariage, Etienne PITES, fils de Nicolas PITES et de Marguerite PESQUET a pris en face de notre mère sainte église, au consentement de ses parents, pour légitime épouse Marie MAUGER, fille de Jean MAUGER et d'Anne BELLET, lesquelles parties avec leurs parents ont signé au précédent registre comme on peut voir.